

SCOLAIRE

Les moins de trois ans accueillis cette année	2
Les TAP maintenus à Gond-Pontouvre	2
Bienvenue aux nouveaux enseignants	3
Calendrier scolaire	3

TRAVAUX

Travaux dans les groupes scolaires	3
------------------------------------	---

URBANISME

Un urbanisme au service de la qualité de vie	4
----------------------------------------------	---

SOCIAL

Conseil Municipal des Jeunes	5
Réseau solidaire, Centenaire de M ^{me} Veaux, FAVEC	5
Des nouvelles du Conseil des Sages	6

VIE ASSOCIATIVE

Foulpougne Festival	6
Handball	7
Tennis Club	7
Travaux au gymnase	7
Soirée des récompenses à Gond-Pontouvre	7

CULTURE

Retour sur les rendez-vous de l'été	8
20 ^{ème} Salon du Livre et des arts	8
Gond-Pontouvre «fou d'humour»	9

BRÈVES

Départ de Richard Elkaïm	9
Une naissance à Gond-Pontouvre !	9

VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

	10
--	----

ENVIRONNEMENT

	11
--	----

PAROLE À L'OPPOSITION

	11
--	----

AGENDA

	12
--	----

INFOS PRATIQUES

	12
--	----

À VOTRE SERVICE

	12
--	----

GOND-PONTOUVRE AU PRÉSENT

Revue d'informations municipales n° 49

Directeur de la publication : Gérard DEZIER

Comité de rédaction : Commission communication
du Conseil Municipal de Gond-Pontouvre

Photos : Archives municipales

Photo de couverture : Nouveau site Web de la mairie

Conception et réalisation : Agate communication

16000 Angoulême - Tél. : 05 45 61 12 89

Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2017

Chères Gonpontolviennes,
Chers Gonpontolviens,

Après le cycle des différents scrutins marqués par une très faible mobilisation, ce que l'on peut regretter vu l'importance des enjeux ;

après la pause estivale, période propice en principe à la relaxation, où nous avons été pris dans une avalanche d'annonces gouvernementales : nouvelles réflexions sur les rythmes scolaires, remise en cause des contrats aidés, suppression de la taxe d'habitation par exemple ;

nous voici en période de rentrée :

la semaine à 4,5 jours comprenant des temps d'activités périscolaires (TAP) pour les enfants a été mise en place depuis 3 ans dans notre commune avec un large consensus, après une très longue période d'échanges avec les parents, les enseignants et les animateurs. Nous avons conventionné dans ce cadre avec le Centre Social Culturel et Sportif (CSCS) Amicale Laïque de notre commune auquel nous avons confié la responsabilité d'animations jugées variées, innovantes et de qualité. Le choix, par le CSCS, de ne pas avoir recruté des animateurs en contrat aidé permet de garantir pour cette année scolaire comme pour les précédentes une programmation stable des TAP.

J'en profite pour saluer l'action exemplaire du Directeur du CSCS, Richard Elkaïm, qui, tout au long de sa longue carrière de 38 ans au sein de notre commune, a su mettre en œuvre un vaste panel d'activités tout en assurant une saine gestion du CSCS. Pour l'ensemble de son œuvre au service de la population de notre commune, je le remercie vivement et lui souhaite une merveilleuse retraite. Nous souhaitons la bienvenue à Sébastien Massé, nouveau directeur, ainsi qu'une aussi longue carrière à Gond-Pontouvre.

Même si, comme le CSCS, notre modèle économique de gestion des agents de la mairie fait que nous ne sommes pas directement impactés par la suppression des contrats aidés, je dénonce néanmoins la brutalité de la décision d'arrêt de ces contrats. Des jeunes et des demandeurs d'emploi en phase d'intégration dans l'emploi vont être directement pénalisés et des associations vont voir leur avenir totalement bouleversé.

Par ailleurs, si on ne peut que louer l'amélioration du pouvoir d'achat par la suppression de la taxe d'habitation pour certains, il est nécessaire que l'Etat compense la perte financière pour les communes, afin que celles-ci conservent une capacité d'investissement digne de la garantie d'un service public de qualité.

Enfin, la construction de la nouvelle agglomération est complexe : les diversités sociales et économiques de nos territoires ont souvent été attractives. Mais comment mettre en œuvre un projet de territoire harmonieux et cohérent répondant aux enjeux des prochaines décennies sans véritable lisibilité sur les enveloppes budgétaires à venir. Une démarche participative est mise en œuvre par Grand Angoulême et je vous invite à y participer.

Je reste à votre écoute et vous souhaite une bonne lecture.

Gérard DEZIER

Maire de Gond-Pontouvre
Vice-président de GrandAngoulême



Les moins de trois ans accueillis cette année



L'accueil des enfants de moins de trois ans n'a pas été toujours possible sur notre commune au regard des places disponibles dans nos écoles maternelles. En effet, bien que répondant à une demande des parents, l'inscription de cette tranche d'âge n'est possible que s'il reste des places.

Compte tenu des besoins, notamment sociaux, nous avons engagé des échanges avec l'Education Nationale sur l'opportunité d'organiser une classe spécifique pour l'accueil des moins de trois ans. La commune ne maîtrise pas la création des postes affectés à cette tranche d'âge mais nous avons marqué notre volonté de répondre aux sollicitations des parents et l'Education Nationale a bien voulu cette année, affecter un enseignant à l'école maternelle La Capucine. Cette création correspond par ailleurs à une légère baisse des



effectifs dans cette école, ce qui nous permet de conserver les trois classes. Cela n'a pas été le cas au Treuil qui a vu un poste supprimé vu la baisse importante des effectifs.

Ce sont donc onze enfants de moins de trois ans qui vont intégrer au cours de l'année cette classe, dans laquelle seront associés quelques enfants de plus de trois ans. Enseignants et personnel municipal dédiés vont donc encadrer ces jeunes écoliers.



Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) sont maintenus à Gond-Pontouvre

La rentrée 2017 aura été marquée par la suppression des emplois aidés pour ce qui concerne l'encadrement des TAP dans de nombreuses communes. Les médias s'en sont fait l'écho et vous avez pu vous poser la question pour les conséquences sur Gond-Pontouvre.

En effet, la brutalité de l'annonce du gouvernement a conduit des collectivités à carrément supprimer des TAP la veille de la rentrée, au mépris des projets éducatifs élaborés pour les enfants, mais surtout au détriment de personnes qui bénéficiaient d'un emploi, certes aidé, dans le domaine de la jeunesse.

Les TAP de Gond-Pontouvre sont délégués au Centre Social Culturel et Sportif de la commune, qui les organise et les coordonne. Le partenariat étroit que nous entretenons depuis des décennies, nous permet d'appréhender l'ensemble des activités, donc des emplois dans cette structure associative. C'est donc, dans un



climat de confiance et par un soutien financier significatif, mais à la hauteur de notre ambition politique tournée vers le social et l'associatif, que le CSCS peut pérenniser des emplois, sans s'appuyer sur des emplois aidés, pour assurer les missions de service public que la commune lui délègue. C'est pourquoi, les TAP sont reconduits dans leur intégralité pour 2017 – 2018, ainsi que les autres interventions du CSCS comme l'accompagnement à la scolarité le soir, les activités ludiques durant la pose méridienne, ou l'intervention en bibliothèque pendant le temps scolaire.

La commune a deux agents en emplois d'avenir, mais nous veillons à ne pas faire reposer nos missions premières de service public sur des emplois précaires, par ailleurs soumis à des décisions soudaines et brutales.

Bienvenue aux nouveaux enseignants

• Ecole primaire du Pontouvre :

M^{me} Vincent, enseignante des «très petite section», «petite section» et «moyenne section»,
M^{me} Hamon, enseignante des «moyenne section» et «grande section»,
M^{me} Bertrand, enseignante des «grande section» et CP,
M^{mes} Mailleu et Vernageau, enseignantes des CE2 et CM1,
Et M^{me} Courcaud, enseignante des CM1 et CM2
en complément de M^{me} Joineaud.

• Ecole primaire du Treuil :

M^{mes} Delvolvé et Baron, enseignantes des «moyenne section» et «grande section»,
M. Hoos, directeur du groupe scolaire du Treuil et enseignant des CM1 et CM2
M^{me} Cheneau, enseignante des CM1 et CM2, en complément.

• Ecole élémentaire Pierre et Marie Curie :

M^{me} Lecourt, enseignante des CE1 et CE2.

Calendrier scolaire

■ CONGÉS DE TOUSSAINT :

Du vendredi 20 octobre 2017 au soir
au lundi 6 novembre 2017 au matin

■ CONGÉS DE NOËL :

Du vendredi 22 décembre 2017 au soir
au lundi 8 janvier 2018 au matin

■ CONGÉS D'HIVER :

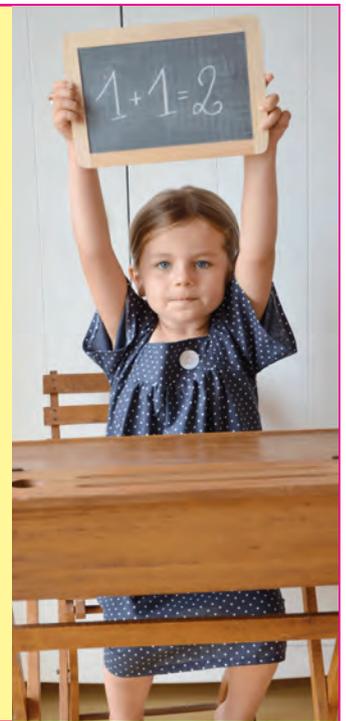
Du vendredi 9 février 2018 au soir
au lundi 26 février 2018 au matin

■ CONGÉS DE PRINTEMPS :

Du vendredi 6 avril 2018 au soir
au lundi 23 avril 2018 au matin

■ FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE :

Vendredi 6 juillet 2018 au soir



Travaux d'été

Travaux dans les groupes scolaires

Comme tous les ans, nous avons procédé dans tous les groupes scolaires aux grands ménages, à l'entretien des équipements extérieurs et à la taille des végétaux.

Des travaux plus importants ont été réalisés :

Ecole primaire du Treuil

- Remplacement des menuiseries extérieures de la garderie et de la bibliothèque.
- Réfection des peintures dans la garderie et la bibliothèque.
- Pose de carrelage dans l'entrée.
- Pose de rideaux intérieurs dans les classes de CP et CE1.



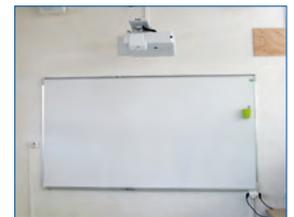
Ecole maternelle du Treuil

- Réalisation d'un faux-plafond (acoustique et thermique) sous l'ensemble du préau couvert.

TRAVAUX

Ecole élémentaire de Roffit

- Remplacement des menuiseries extérieures de la garderie.
- Pose de tableaux blancs interactifs (TBI) dans les classes de C.L.I.S et de CE2.
- Création de faux-plafonds dans les classes de CP et CE1.
- Remplacement des luminaires dans deux classes.



La halte-garderie la Gondeline

- Réfection de la toiture-couverture.
- Remplacement du faux-plafond et pose de nouveaux luminaires.

Un urbanisme au service de la qualité de vie

Pour une commune, l'urbanisme ne saurait se résumer à l'instruction des autorisations d'urbanisme, permis de construire ou déclaration préalable. L'enjeu réel relève de l'organisation de notre territoire afin qu'il corresponde, par ses usages, aux attentes des gonnontolviens tant pour l'habitat, que dans l'équilibre des zones urbanisées et naturelles. Ces aspects réglementaires sont déclinés dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui va être intégré dans le PLUI (Intercommunal) du Grand Angoulême. Nous participons activement à son élaboration et nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Mais alors, que pouvons-nous faire en tant qu'élu local dans le cadre de cette réglementation un peu contraignante ?

Il faut du volontarisme et s'engager pour l'intérêt collectif. C'est ce que nous faisons au cours de ce mandat sur différents points.

La ZAC de Rochine

Projet lancé depuis 2006, il peine à voir le jour. Depuis le début du mandat, nous avons relancé les concertations avec le maître d'ouvrage de l'opération, la SEM Territoire Charente. Après des négociations compliquées avec la SNCF pour l'acquisition des terrains, nous avons fait appel à la Préfecture comme médiateur, afin de faire émerger des accords et trouver une issue sur la réalisation de ce projet majeur en matière d'urbanisme, car il prévoit plus de deux cents logements, dont un quart en logements publics. Les débats se poursuivent avec la nouvelle direction de la SEM, qui se veulent constructifs, mais qui ne nous permettent toujours pas d'envisager avec certitude, le début des travaux dans un avenir proche. Nous y travaillons ardemment avec toujours l'espoir de voir cette friche industrielle requalifiée au profit d'un habitat de qualité pour toutes les générations de nos administrés.

Le lotissement des Sablons



Autre projet d'ampleur pour notre commune puisqu'il prévoit environ cent quarante logements dont une centaine de logements publics. Il fut retardé dans la réalisation des travaux par des fouilles archéologiques qui ont révélé des vestiges de l'âge de bronze, grevant par la même le coût global de

l'opération. Mais les aménagements sont terminés, les parcelles commencent à se vendre et les maisons se construisent. Sept permis sont actuellement accordés. Tout dernièrement, la SA Le Foyer, aménageur du lotissement, nous a informés que la réalisation de trente-huit logements publics devrait commencer en 2018, puis une quinzaine en 2019 et trente-six autres en 2020. Sur ce point, la commune qui est en déficit de logements publics, a bien accueilli cette nouvelle, car la demande sur notre commune existe et il est nécessaire et justifié d'y répondre.

Le Pass-Accession

Faciliter l'accession des logements anciens et accompagner les acquéreurs dans une réhabilitation de qualité. C'est une action que nous poursuivons au cours de ce mandat en votant tous les ans une enveloppe pour subventionner cinq projets. Ces projets peuvent être subventionnés jusqu'à 27 000 €, dont 6 000 € du Grand Angoulême et 4 000 € par la commune. Nous avons beaucoup de logements anciens et notre aide participe à leur donner une seconde vie en améliorant le confort de ses occupants et en diminuant significativement leur effort financier.

La requalification du Pontouvre



S'il fallait un exemple de volontarisme politique pour l'amélioration de l'habitat à Gond-Pontouvre, la requalification du quartier du Pontouvre en serait le meilleur exemple. Tout d'abord par l'accompagnement du nouvel acquéreur du moulin de Bourlion, en prenant en charge les études de modification du PLU afin de rendre compatible cette vieille friche industrielle avec un projet d'habitat, puis, par notre engagement avec l'Etablissement Public Foncier (EPF) pour le renouvellement du quartier.

L'équipe municipale de Gond-Pontouvre, a signé une convention avec l'EPF en vue d'intervenir prioritairement en renouvellement urbain sur le quartier du Pontouvre. Le but est de rendre cette entrée nord de la commune et de l'agglomération plus attrayante, en lui donnant une attractivité résidentielle et commerciale nouvelle. L'objectif porte aussi bien sur la production de logements publics familiaux, que sur une offre en accession sociale à la propriété dans le parc ancien à rénover, l'accession sociale pouvant s'appuyer sur le dispositif Pass-Accession.

Cette opération a pour but de réhabiliter le quartier pour tendre vers une meilleure mixité sociale mais

également pour offrir aux actuels habitants modestes des logements décents et accessibles financièrement par la production de nouveaux logements publics familiaux.

Une étude de requalification urbaine de ce quartier a donc été lancée. Il s'agit d'aboutir à une réhabilitation de l'habitat, à sa diversification mais aussi à son organisation en vue d'améliorer le cadre de vie des habitants, tout en tenant compte des difficultés de circulation et de stationnement, en facilitant l'attractivité des commerces et en mettant en valeur l'environnement naturel des bords de Touvre.



Les démarches d'acquisition sont en cours avec les propriétaires concernés, qui répondent favorablement pour certains et nous poursuivons les négociations avec d'autres moins réceptifs à la démarche. Mais nous avons l'ambition de mener à bien ce projet en cohérence avec une approche sociale et environnementale de l'urbanisme que nous revendiquons.

Un plan de circulation pour améliorer la sécurité

L'organisation des déplacements sur la commune est également un projet d'urbanisme sur lequel nous sommes penchés dans cette première partie de mandat. Il s'est traduit par une étude confiée à la société GAMA qui a fait dans un premier temps un diagnostic relativement exhaustif en matière de circulation, de stationnement, de sens de circulation et de signalisation. Vos demandes, vos revendications sont nombreuses et nous vous avons entendus. La commission urbanisme en coordination avec la commission travaux qui mettront en œuvre les propositions, ont commencé à choisir les priorités qui pourrait répondre au mieux et assez rapidement aux préoccupations. Il y aura forcément des changements d'habitudes à intégrer comme quelques sens de circulation modifiés ou des limitations de vitesse abaissés et également des travaux à engager, ce qui va nous conduire à planifier notre programme d'actions.

D'ores et déjà, la route des Fours à Chaux ainsi que la rue Jean Jaurès ont retenu notre attention et nous étudions plus précisément les solutions pour améliorer la circulation sur ces axes.

Une fois l'ensemble des préconisations de GAMA examinées, nous reviendrons vers vous pour vous exposer les mesures retenues en matière d'amélioration de la sécurité, des déplacements et du stationnement sur notre commune. Après les études, nous allons passer à la mise en œuvre.

Election du CMJ



En ce début d'année scolaire et comme tous les ans, ont lieu les élections du Conseil Municipal de Jeunes.

Les élus référents du CMJ rencontrent les élèves de CM2 dans chaque école de la commune pour appeler à candidature.

A l'issue de cette rencontre, un formulaire de candidature est remis à chaque enfant résidant sur la commune.

Les enfants qui le souhaitent, et avec l'accord des parents, peuvent déposer leur candidature. Cette année la date limite de dépôt est le 6 octobre.

Du 9 au 13 octobre, les candidats entrent en campagne électorale, tout moyen de communication peut être utilisé.

Les élections auront lieu le mardi 17 octobre, dans chaque école. Le bureau de vote est organisé comme pour les grands, avec bulletins nominatifs et enveloppes, isolements, registre d'émargement.

Les enfants de la classe qui sont hors commune, sont les assesseurs, et s'assurent du bon déroulement des élections.

Après le dépouillement effectué par les assesseurs, les résultats sont annoncés, et affichés dès le mercredi 18 octobre dans chaque école. L'installation officielle par Monsieur le Maire aura lieu le lundi 6 novembre dans la salle du conseil, en présence des élus adultes, des parents, des enseignants et de la presse.

Ravivage de la Flamme du Soldat Inconnu



Chaque année, le bataillon de Joinville organise une cérémonie sous l'Arc de Triomphe à Paris, lors du rallumage de la flamme, sur la tombe du Soldat Inconnu. Cette année, la municipalité de Gond-Pontouvre a été sollicitée par Monsieur André Hospital, membre des joinvillais et ancien lutteur, pour envoyer trois jeunes, méritants et impli-

qués dans la vie associative, pour participer à cet événement.

Les trois clubs sportifs ayant des conventions avec la municipalité ont désigné un de leurs membres répondant à ces critères : Jérôme Drapeau pour le tennis de table, Isaïa Montet pour le handball, Jean Marc Ariste pour le foot, ont donc pris la route pour la capitale le 24 juin en compagnie d'autres jeunes de Grand Angoulême.

Après avoir visité l'INSEP, centre de formation au sport de haut niveau et déjeuné sur place, les 11 jeunes ont pris possession de leur chambre d'hôtel, afin de se préparer pour la cérémonie.

Arrivés sur les Champs Elysées, ils ont formé un cortège derrière le bataillon de Joinville et leur fanfare, pour remonter jusqu'à l'Arc de Triomphe. Ce fut un moment très solennel et émouvant, particulièrement au moment où l'assemblée a repris en chœur, la Marseillaise.

La fin du week-end fut consacrée à la visite de Paris.



Réseau solidaire

Les réseaux solidaires des communes de Saint-Yrieix, Soyaux, Champniers et Gond-Pontouvre se sont retrouvés au plan d'eau de Saint-Yrieix pour un pique-nique tiré du sac. A cette occasion les bénévoles ont pu échanger sur leurs expériences respectives.

Tous ont apprécié ce moment convivial et ensoleillé.



L'accompagnement du deuil lors de la perte du conjoint

La FAVEC 16 accueille, écoute, informe, accompagne les veuves, veufs et défend leurs droits dans la mesure de ses compétences. Pour cela, elle assure le relais vers des groupes de parole («Dialogue et solidarité»), participe à l'animation de cafés-deuil, organise des activités conviviales (repas, pique-nique avec découverte touristique, sorties culturelles) afin de briser l'isolement et de créer un lien solide entre les veuves, veufs du département.

Contact : UDAF, 73 impasse Joseph Niepce
CS 92417, 16024 ANGOULEME cedex

Tél. : 05 45 39 31 02

Mail : favec16@gmail.com

Site internet :

www.favec.org/http://www.udaf16.org/

Centenaire de M^{me} Veaux



Après avoir traversé une grande partie du XX^{ème} et XXI^{ème} siècle, été le témoin privilégié des changements fulgurants de notre société durant ces périodes, Madame Jeanine Veaux, née le 27 juillet 1917 à Cognac, entourée de sa famille, vient de souffler à son domicile ses 100 bougies...

Pour honorer ce centenaire, M. Gérard Dezier, Maire de Gond-Pontouvre, accompagné pour la circonstance de M. Jean Claude Beauchaud, Maire Honoraire, et Madeleine Ancelin, adjointe, ont offert, au nom de la municipalité, un bouquet de fleurs à M^{me} Jeanine Veaux dont le dynamisme et la joie de vivre sont une invitation, de toute évidence, à profiter et couler des jours heureux sous l'air vivifiant de notre commune.

DES NOUVELLES DU CONSEIL DES SAGES...

Commission Culture et Vie Associative

Les boîtes à livres :

A l'initiative du Conseil des Sages et de la commission municipale « animations culturelles et festivités » l'idée s'est concrétisée par une première implantation dans l'île du Centre Communal en 2016.

Elle a connu un vif succès mais malheureusement éphémère puisque qu'elle a été vandalisée et tota-

lement brûlée. La Municipalité a décidé de la remplacer prochainement.

En attendant, une autre boîte à livres a été implantée avec succès également, au cours de cet été, au Treuil sur le « terrain blanc », près de l'aire de jeux et de l'arrêt de bus. D'autres devraient être installées prochainement notamment aux Castors. Rappel du principe de fonctionnement : on peut apporter des livres (ils sont donnés), on peut en prendre pour les lire et les rapporter ensuite ou même les conserver si on le souhaite...

Vous pouvez aussi échanger vos impressions sur un cahier à laisser dans la boîte...



Bonne lecture à tous !!!

Les Sages attendent vos remarques et vos suggestions sur la vie culturelle et associative de Gond-Pontouvre.

Commission du Patrimoine

En 2016, la commission Patrimoine, après analyse des documents mis à sa disposition (plans de 1650 et 1773, cadastre de 1824 et 2016, photos anciennes, archives départementales, textes sur l'usage de la force hydraulique, livres et études consacrés à l'histoire de la commune...) a identifié six sites remarquables. Soit CHALONNE, LES PRES DU GOND, LE GOND, FOULPOUGNE, LES ANGLADES, LE PONTouvre avec, pour chaque site, des propositions de sauvegarde et de mise en valeur de leur patrimoine bâti et paysagé.

Voici les principales propositions :

- remise en état de l'écluse de Chalonne ;
- création d'un chemin piétonnier doux de la rive gauche du fleuve Charente au Gond, avec l'aide de passerelles entre les nombreuses îles de la Touvre, jusqu'au Pontouvre ;
- réfection des roues des moulins de Chalonne, du Gond et du Pontouvre,

• aménagement du site de Foulpougne, soit l'installation d'une centrale hydroélectrique et d'un musée de la Touvre dans l'ancienne usine de traitement des eaux.

En 2017, la commission a commencé ses recherches permettant d'aboutir à un inventaire, le plus exhaustif possible, du PETIT PATRIMOINE : lavoirs, fontaines, puits, pierres, croix, vestiges celtes et romains... A cette occasion, nous rappelons que les contributions sous toutes ces formes (souvenirs, documents divers, photos, cartes postales...) des heureux propriétaires, des chercheurs du dimanche, des amis du patrimoine, des curieux de tout poil et des anciens à la mémoire infallible, sont les bienvenues.

Première action concrète pour 2018, l'étude de faisabilité de la réhabilitation de la roue à aubes de l'ancienne minoterie Lacoste, à Chalonne, est lancée. Après expertise, un dossier de plans suivi d'une consultation devrait permettre aux élus de connaître les coûts d'une telle opération.

Commission «Projets Urbains»

La commission «Projets Urbains» a accueilli trois nouveaux membres : M^{me} Yvonne DUBOIS, M. Jean-Bernard BARBET, M. Alain GUINOT.

Le projet de Plan de Circulation a été présenté par les services municipaux, aux membres de la commission.

Pour l'année à venir, la commission a émis le vœu de :

- Travailler en collaboration avec le Conseil Municipal de Jeunes
- Sur la répartition des bancs et des poubelles dans la commune
- Sur l'aménagement de l'île communale.
- Faire découvrir à l'ensemble du Conseil des Sages, notre rivière «la Touvre».

La commission «Projets Urbains» reste à votre disposition pour toutes questions ou suggestions.



VIE ASSOCIATIVE



Foulpougne Festival

Joli succès populaire pour la première édition du «Foulpougne Festival», dédié aux musiques et aux danses traditionnelles. Lancée par Trad en 16, en collaboration avec deux autres associations charentaises -Les Rabalbots, de Fléac et Les Vironaires, de Montemboeuf- cette manifestation a trouvé toute sa place à Gond-Pontouvre, en investissant divers lieux, salle des fêtes, salle du Temps Libre, Espace Jean-Charcot, esplanade de l'hôtel de ville, île de Foulpougne...

Le programme était riche : deux stages de danses, dont l'un animé par Christian Pacher, l'un des meilleurs connaisseurs du répertoire de danses du Poitou, deux stages de musique, et un grand bal animé par les groupes Time to play et Ciac Boum,

bal qui a enfiévré les 200 danseurs venus passer la soirée au festival. Cette première édition du Foulpougne Festival s'est terminée dans la douceur -et sous le soleil estival- dans l'île de Foulpougne par un pique-nique musical qui a réuni une trentaine de participants.

Passé ce temps fort qui a permis aux amateurs de danses et de musiques traditionnelles du Centre-Ouest de voir qu'il pouvait aussi se passer des choses intéressantes en Charente, Trad en 16 reprend ses activités habituelles : les ateliers de musique d'ensemble vont redémarrer lundi 2 octobre. Et les très attendus «Ateliers Folk du Dimanche» vont reprendre du service le 12 novembre, suivis ensuite des 17 décembre, 4 février et 4 mars. L'association organisera en outre son stage annuel de danses samedi 20 janvier : thème de l'année, les danses des Flandres, avec la venue



en soirée du groupe Shillelagh, l'un des meilleurs de la scène européenne actuelle.

Contact : 05 45 68 32 63

Mail : association.traden16@gmail.com

Site internet : <https://traden16.wordpress.com>

Handball



Le GOND-PONTOUVRE HANDBALL entre dans sa 49^{ème} année d'existence, et nous serons fiers la saison prochaine de fêter les 50 ans de notre club.

Forts de notre expérience, et certainement des bons résultats de nos équipes nationales, nous sommes heureux, en ce début de saison, de compter beaucoup d'inscriptions chez les jeunes garçons, et nous voyons également le nombre d'équipes de filles progresser à nouveau.

Notre Ecole de Hand et notre Ecole d'Arbitrage ont été à nouveau labellisées par la Fédération Française de Handball, et elles ont obtenu toutes les deux le label OR.

Ces 2 distinctions fédérales nous confortent dans notre rôle de 1er club formateur du département.

Côté équipement, en ce début de saison, nous avons été obligés de nous délocaliser sur la salle Nelson Pailloux et les salles du CIFOP, la toiture du gymnase du Centre Communal étant en réfection. Nous sommes impatients de la retrouver dès le début 2018.

A noter également notre priorité dans l'organisation de manifestations qui font également partie intégrante de notre fonctionnement.



Cette saison, nous organiserons à nouveau le réveillon du jour de l'an et notre traditionnel Bric à Brac au mois de mai.

Nous sommes impatients, joueurs, dirigeants, entraîneurs, arbitres de débiter cette saison en espérant qu'elle soit une réussite pour nous tous, et qu'elle porte haut les couleurs rouges et blanches du Gond-Pontouvre Handball.

Travaux dans le gymnase du Centre Communal

De lourds travaux étaient indispensables sur la charpente et la toiture du Gymnase du Centre Communal ; ceci a neutralisé son occupation par les clubs sportifs et les écoles jusqu'à la fin de l'année.

Le renforcement de la charpente métallique a été nécessaire pour cause de remplacement de l'étanchéité, avec isolation thermique et pose d'un nouveau faux-plafond.

Ces travaux ont été exécutés par trois entreprises et ont été suivis par les services techniques, les élus en charge des travaux et

l'appui technique du Grand Angoulême qui en a assuré la maîtrise d'ouvrage.

Entre-temps, les équipes sportives, les scolaires et les associations disposeront des équipements du Treuil, de Nelson Pailloux et du gymnase de la CIFOP.



Récompenses à Gond-Pontouvre



Enorme assemblée en ce mardi 27 juin 2017 puisque ce sont plus de 250 personnes qui se sont retrouvées dans la salle des fêtes, afin de rendre un hommage aux sportifs, dirigeants et bénévoles de la commune de Gond-Pontouvre, par la traditionnelle remise de récompenses.

Cette cérémonie présidée par M. le Maire de Gond-Pontouvre, Gérard Dezier, et animée par Michel Gomez, Maire-adjoint chargé de la vie associative fût l'occasion de mettre en avant ceux qui participent à leur manière au rayonnement de la commune.

Ce sont plus de 150 médailles ou trophées qui ont été décernés lors de cette manifestation,

prouvant s'il en était besoin, l'énorme potentiel sportif de notre commune.

Tour à tour, les sportifs et dirigeants du Tennis (ALGP), du Badminton (ALGP) du Tennis de table (TTGP), du Canoé Kayak (ALGP), du Football (ACGP), du Handball (GPGB) et du G2A (Athlétisme Grand Angoulême), se sont succédés sur l'estrade pour être honorés par les élus du conseil municipal.

Cette soirée festive s'est terminée par un traditionnel vin d'honneur offert par la mairie, qui a permis de se remémorer tous les événements sportifs de l'année passée.

Félicitations à tous !



Tennis Club

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU

- PRESIDENT : Philippe MORELIERAS
- VICE-PRESIDENTE : Michèle de VICENTE
- TRESORIER : Alain MOMPEIX
- TRESORIERE ADJOINTE : Corinne DHERS

COMMISSIONS

- JEUNES : Responsable : Michèle de VICENTE, Adjointe : Corinne DHERS
- SENIORS : Responsable : Patrick VIVIEN
- SENIORS + : Responsable : Sébastien ROY
- COMMUNICATION-ANIMATION
Responsable : Sylvie LOYER
Adjoints : Gaël-Virginie GUILLOT et Eric DEMAIL

ECOLE DE TENNIS

Mercredi de 16h à 18h - Samedi de 10h à 13h30

COURS ADULTES

Mardi de 17h30 à 21h - Mercredi de 18h à 20h

ENTRAINEURS :

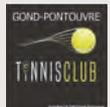
Quentin SERRA (AMT)
Frédéric LESERVOISIER (BE1)

TARIFS ADHESIONS :

- ADULTE 78 € - ENFANT 40 €
- COUPLE 135 € - FAMILLE 175 €

TARIFS ENTRAINEMENTS

- ADULTE 150 € - ENFANT 85 €



Retour sur les rendez-vous de l'été

Pour les festivités du 13 juillet, une foule sans précédent, estimée à plus de 2000 personnes, a déferlé sur l'Île du Centre Communal et dans le stade municipal. Nous avons en effet connu une fréquentation record, dopée par l'annulation du feu d'artifice d'Angoulême.

Le public a apprécié et longuement applaudi les danseuses bordelaises et tourangelles de la troupe Beleza dans «Samb'afrika».

Ce spectacle entraînant, au rythme des musiques du monde, mêlait des chorégraphies variées de salsa, hip hop mais aussi de danses africaine et brésilienne... Les danseuses passionnées, vêtues de magnifiques costumes ont su nous transporter dans leur univers et nous transmettre une belle énergie positive.



Spectacle du 13 juillet

Puis, de nombreux enfants se sont vus offrir un lampion pour rallier le stade où a été tiré le feu d'artifice qui a conquis l'ensemble des spectateurs.

Enfin, une partie du public a regagné l'Île où le bal populaire, animé par Yannick David, a satisfait les danseurs et autres amateurs de musique. La restauration sur place était possible grâce à la buvette tenue par le Comité d'Action Sociale du personnel communal.

La troisième édition du «Cinéma en plein air» s'est déroulée le 18 août sur l'Île du Centre Communal. Le food truck «Le temps d'un tube» présent pour l'occasion offrait la possibilité de se restaurer.

La pluie tombée en trombes dans l'après-midi nous laissait peu d'espoir d'une séance de cinéma au clair de lune mais finalement le temps s'est dégagé et les 120 spectateurs ont ri ou ont été touchés



par «La vache» un film tendre et drôle réalisé par Mohamed Hamidi et sorti en 2016.

Ce fût un été sans gala folklorique en raison des travaux dans le gymnase du centre communal, mais nous accueillerons une nouvelle troupe de danseurs en 2018 et nous aurons plaisir à vous concocter un programme festif et ensoleillé.

20^{ème} Salon du Livre et des Arts

Vendredi 17 novembre 2017
après-midi, pour les écoles

Samedi 18 novembre et dimanche 19 novembre 2017
tous publics

Ouverture
de 10 heures à 12 heures
et 14 heures à 18 heures.

▼

S'inscrire auprès de
M^{me} MARTINEZ Françoise
Tél. : 05 45 69 35 34



A droite, Marie-Bernadette DUPUY, notre présidente d'Honneur

Comme chaque année le salon, organisé en partenariat avec la Mairie de Gond-Pontouvre, se tient le troisième week-end de novembre à la Salle des Fêtes de la commune.

S'y côtoient des écrivains, des artistes peintres, et des artisans d'art. Notre auteure locale Marie-Bernadette DUPUY, de renommée internationale, nous fait l'honneur et l'amitié d'y participer activement et de ravir ses nombreux admirateurs en dédiant ses ouvrages avec toujours sa gentillesse et son sourire. Elle a accepté d'être cette année la Présidente d'Honneur de notre salon. Une vingtaine de ses «collègues» écrivains nous sont aussi

fidèles pour présenter chaque année leurs livres et leurs nouveautés et sont heureux d'échanger avec les visiteurs et de dédicacer leurs ouvrages. S'y retrouvent d'autres véritables artistes : des peintres de talent, et des artisans qui rivalisent de créativité et de présentation.

Cette manifestation est le point fort de l'association car visible de tous ceux qui veulent bien se déplacer en novembre pour passer un agréable moment.

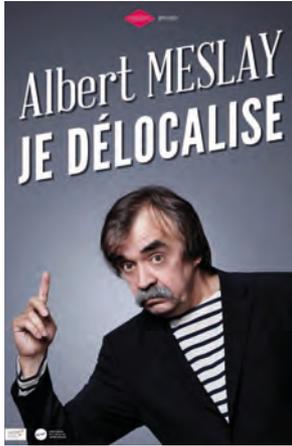
Tout au long de l'année l'association a beaucoup d'autres activités à la disposition des personnes âgées, ou plus jeunes mais disponibles : deux

bibliothèques de quartier, à Roffit et à la Garenne, un Atelier Mémoire, des cours de gymnastique adaptée, un Atelier Reliure, de l'aide au jardinage mettant à la disposition des adhérents un jardinier et ses outils pour venir en aide aux personnes ayant des difficultés pour ce genre d'activité, une activité Randonnée chaque semaine.

Pour tous renseignements, s'adresser au siège de l'association : Salle du Temps libre, 74, rue de l'Égalité à Gond-Pontouvre, le lundi de 15h à 17h, téléphone 05 45 68 93 33 ou auprès de sa Présidente M^{me} Françoise MARTINEZ, téléphone 05 45 69 35 34.

Gond-Pontouvre «fou d'humour»

Un partenariat avec le festival soljadicien



«Soyaux fou !» se délocalise pour la deuxième année consécutive à Gond-Pontouvre. Après de bons moments de rire en 2016 avec la «Philo Foraine» d'Alain GUYARD, l'équipe municipale et le festival ont souhaité renouveler le partenariat et vous proposent de voir le

vendredi 10 novembre
à 20h30 à la Salle des fêtes
de Gond-Pontouvre
Albert Meslay
dans «Je délocalise» (tarif 8 €).

Après plus de 300 représentations de l'Albertmondialiste, Albert Meslay a finalement cédé à la tentation de la délocalisation.

Dans un souci de rentabilité et de compétitivité il a décidé, pour son nouveau spectacle, de s'entourer d'auteurs comiques issus de pays émergents... De préférence à monnaie faible !

«Je délocalise» est un spectacle coécrit entre autres avec un humoriste Grec ayant accepté d'étaler le paiement de son sketch sur 5 ans, un jeune comique Tibétain qui vient de terminer son BTS Force de vente, un réfugié climatique du Bangladesh, ex-paysan sans terre, reconverti dans le stand up... Autant de talents aussi productifs qu'exotiques, pour un résultat hilarant.

«Je délocalise» est sans nul doute le premier spectacle adapté à la crise.



12^{ème} Festival SOYaux FOU !
en Charente du 10 au 18 novembre 2017

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DE LA PROGRAMMATION
DU FESTIVAL «SOYaux FOU» sur

<http://www.soyauxfoudhumour.fr/>

Renseignements et réservations au 06 85 22 86 08 ou soyauxfou.resa@orange.fr
Billetterie à CULTURA, COSMOPOLITE, CREDES

Départ à la retraite de Richard Elkaim

Suite au départ à la retraite de Richard ELKAÏM, Directeur du Centre Social Culturel et Sportif Amicale Laïque de Gond-Pontouvre, Jean-Claude BEAUCHAUD, Maire honoraire, rend hommage à celui qu'il avait recruté il y a 38 ans.

Richard a connu l'Amicale Laïque, Foyer des Jeunes de Gond-Pontouvre le 4 novembre 1979. Il était reçu pour un entretien d'embauche par les trois partenaires de l'époque : le Maire de Gond-Pontouvre que je représentais en tant qu'adjoint au Maire NEBOUT, le secrétaire général de la FCOL Christian PROUZAT et le Président de l'A.L., le regretté Raymond MARTIAL. Après cet entretien, Richard était retenu pour succéder à Claude SANDILHON partant. La mairie de Gond-Pontouvre, la Ligue de l'Enseignement et le C.A. de l'Amicale validaient ce choix. Cette longue carrière 1979-2017 sera évoquée par ailleurs. Les mots qui suivent soulignent simplement quelques faits marquants de notre «vie commune» et de l'esprit qui l'animaient.

Une précision préalable, Richard n'était pas employé de la commune mais mis à disposition de Gond-Pontouvre par la Ligue de l'Enseignement (via la FCOL) moyennant subvention de la mairie. Ce montage a parfaitement fonctionné, grâce en particulier à la bonne entente entre les acteurs et le souci de tous de préserver le service public en maintenant l'esprit laïque. Chaque année depuis, le comité de gestion se réunit pour faire le point des relations, évoquer les évolutions et fournir à la ville des

éléments de proposition budgétaire (subvention à l'A.L.). Elu Maire en 1983, j'ai souvent délégué mon premier adjoint Daniel OPIC pour présider ce comité. Du statut d'animateur, Richard est passé cadre donc Directeur de l'Amicale Laïque en 1990. La structure évolue et en 2004 l'A.L. change de statuts pour devenir C.S.C.S. Cette mutation s'est faite dans la douleur compte tenu de certaines exigences de la CAF de l'époque. Le Conseil d'Administration et moi-même tenions à conserver le fort côté associatif animé par l'Amicale Laïque s'appuyant toujours sur un passé fait d'idées et non de mots.

Aujourd'hui, le tout fait bon ménage. Richard y est pour quelque chose car il a su par sa diplomatie faire régner l'entente entre tous.

Les projets que nous défendions alors ensemble sont nombreux :

Contrat Temps Libre, Contrat Enfance (1990), puis Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF.

Depuis sa création, le C.S.C.S., tout en maintenant ses activités traditionnelles, a su évoluer et devenir un partenaire indispensable de la Mairie pour le service public : centre de loisirs, Maison de la Petite Enfance, rythmes scolaires...

Richard a su travailler avec de nombreux conseils d'administration animés par six présidents successifs. Comme



BRÈVES

notre rivière la Touvre, tout ne coulait pas paisiblement et quelques débordements pouvaient être observés.

C'est certainement dans une période très calme et avec son président actuel Daniel BRUMAUD que Richard a parfaitement dirigé cette structure. Il a su s'entourer d'une équipe sérieuse et compétente. Son sens de la gestion, sa présence, son sérieux et son désir permanent de servir, alliés à sa bonne humeur ont su faire de lui un directeur, qui je n'en doute pas,

sera regretté de beaucoup.

Pour ma part, ce n'est pas le Directeur auquel je penserai mais à l'ami qui s'est installé depuis mon élection, sa discrétion à côté de l'engagement vers les associations diverses pour lesquelles il a su ouvrir les locaux et conseiller les intervenants.

Des noms d'élus resteront associés à cette grande période associative : Robert VAZELLE, Pierre GARRAUD, Jean-Claude MAZAUD, Daniel OPIC, Bertrand MAGNANON, Gérard DEZIER... Et aujourd'hui, bienvenue à Sébastien.

Merci encore Richard pour ton dévouement, ta compréhension, ta gestion rigoureuse, ton sens du service public,

Merci Richard tout simplement pour ton amitié.

Jean-Claude BEAUCHAUD, Maire Honoraire



Marvin et ses parents entourent le petit Marlon

Une naissance à Gond-Pontouvre !

Vers 2h00 du matin le 31 août, Elisa Petit et Jonathan Lague ont dû improviser la naissance à domicile de leur bébé, qui était un peu trop pressé de voir le jour ! Les secours ont à peine eu le

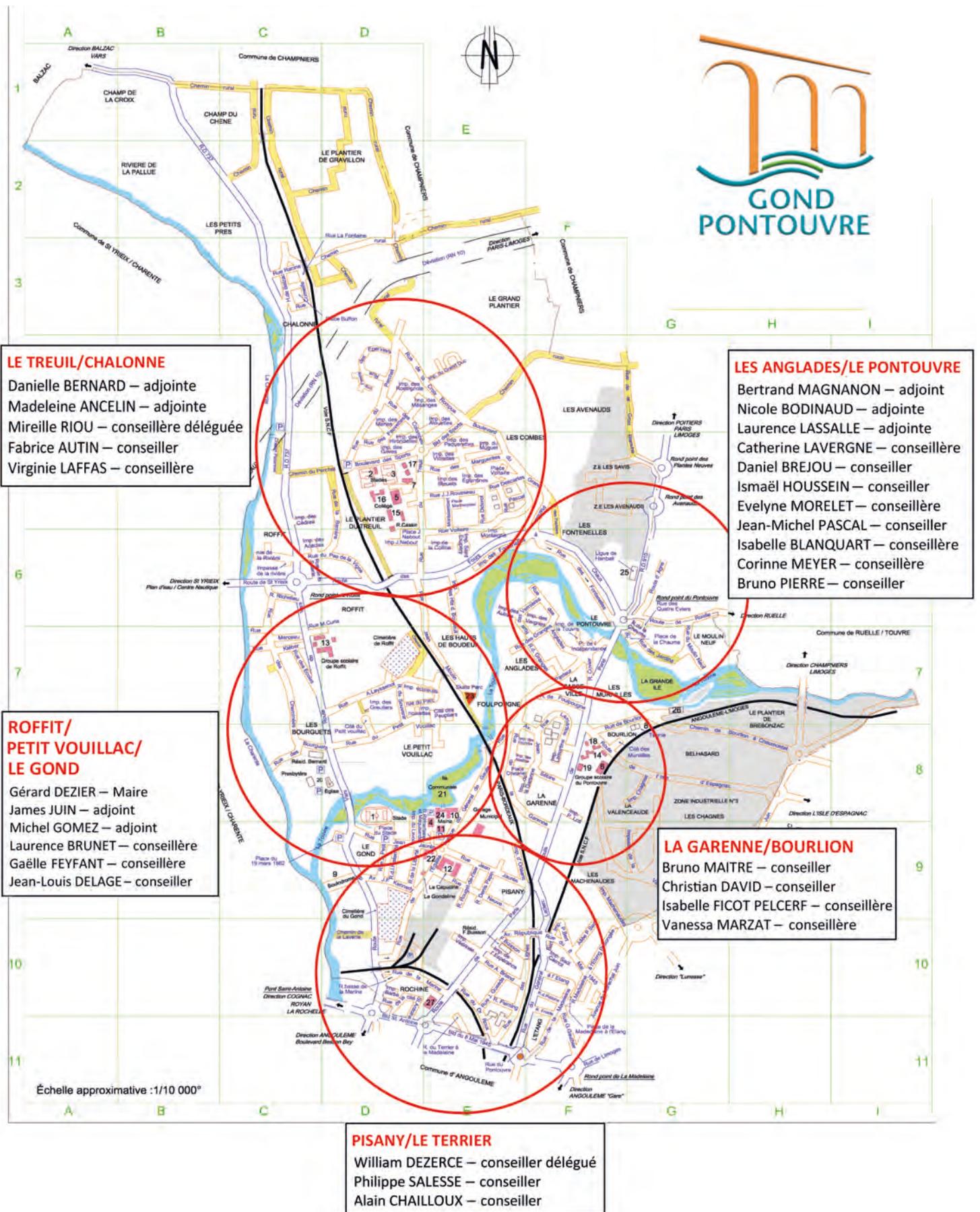
temps de se rendre à leur domicile, que Jonathan a été le premier à accueillir son enfant.

La mère et le nouveau-né ont été ensuite conduits à la maternité. Les deux se portent à merveille.

Après ces fortes émotions, les heureux parents peuvent se féliciter de leur bonne réactivité.

Nul doute que l'arrivée précipitée du petit Marlon marquera longtemps cette famille gonpontolviennne !

VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE À GOND-PONTOUVRE



N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LA MAIRIE POUR CONNAÎTRE LES COORDONNÉES DES ÉLUS.



Brosse de désherbage

Suite à l'adhésion à la charte Terre Saine et à l'interdiction des produits phytosanitaires au 1^{er} janvier 2017, la commune vient d'acquérir une brosse de désherbage pour caniveaux, trottoirs et pied de murs. Rappelons que tous les acteurs de notre commune doivent s'impliquer, élus, agents communaux et habitants pour la propreté de Gond-Pontouvre.

«La mauvaise herbe n'est plus notre ennemie !».

Cimetière

La commune a procédé à l'engazonnement des cimetières, un tapis de verdure et quelques couvre-sols pour agrémenter et redonner un peu de couleur à nos cimetières, malgré une météo un peu capricieuse cette année.



Front de Gauche «Pour l'humain d'abord»

Finies les vacances.... Rentrée Difficile avec «La République En Marche» !!! et continuité dans la mise en œuvre de la loi «NOTRe»

La situation devient de plus en plus difficile pour une grande partie des municipalités Françaises, et à GOND-PONTOUVRE nous ne résisterons pas longtemps aux transferts des charges imposées par les gouvernements successifs.

- A GOND-PONTOUVRE, nous avons perdu notre poste de police, nous avons perdu notre trésorerie, notre bureau de Poste disparaît progressivement, il est à ce jour une annexe du bureau de St-Yrieix !

- Aujourd'hui, la police municipale doit se substituer à la police nationale, autant de charges supplémentaires malgré la mutualisation avec les communes voisines.

- Imposés par la loi depuis Septembre 2013, sous le prétexte d'une réforme au service des enfants, l'éducation nationale a contraint les volontés et les ressources locales à prendre en charge l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

- Nous assurons les attributions et renouvellements des cartes d'identité et des passeports, activité de plus en plus importante sur notre commune.

- A la fin du mois, la préfecture n'assurera plus la délivrance des cartes grises. Les demandeurs devront se débrouiller avec internet ou bien peut-être seront-elles également à la charge des municipalités !!!

Autant de charges supplémentaires ajoutées à nos activités municipales SANS COMPENSATION FINANCIÈRE DE L'ÉTAT, mais bien au contraire avec des baisses régulières des Dotations Globales de Fonctionnement depuis 2014. Nos impôts ont pourtant vocation à financer des services publics qui aujourd'hui ne sont plus assurés par l'état mais par les collectivités locales.

Au front de gauche, nous refusons régulièrement ces transferts de charges non compensés. Cela nous conduira inévitablement vers une pression fiscale qui amputera un peu plus chaque budget familial.

Et nous sommes les seuls à nous y opposer par le vote démocratique !

Bruno PIERRE - Jean Louis DELAGE
Elus Front de Gauche à Gond Pontouvre

PAROLE À L'OPPOSITION

«Agir ensemble»

Je reçois de plus en plus de vos messages concernant l'état des routes et trottoirs de notre commune.

Dans la dernière revue municipale (Juin 2017) il est annoncé qu'un budget de 620.000 € est octroyé pour notre réseau voirie sur l'année 2017...

Nous sommes au mois d'Octobre et qu'avez-vous vu ?

Quelles rues de votre quartier ont été rénovées ?

Quels lampadaires ont été modernisés ?

Combien de trottoirs desherbés ?

Pour l'année 2018, Monsieur Dezier accorde une priorité dans l'aménagement dans sa totalité de la route des Fours à Chaux, nous veillerons à ce que cette volonté soit appliquée.

Enfin, à l'approche des fêtes de fin d'année, nous souhaitons évoquer les décorations de Noël de notre Ville car nous pensons qu'elles sont trop peu nombreuses et diffuses. Pourtant, nous pourrions faire quelque chose de bien route de Paris par exemple, qui est la plus commerçante ! Mais la municipalité s'est engagée à consacrer un budget conséquent chaque année...

Corinne Meyer, Vanessa Marzat et Alain Chailloux
à votre écoute.

meyercorinne@wanadoo.fr

Tél. : 06 07 79 72 07

Octobre

- **Expo du CSCS** : «Abstractions», peintures sur toiles de Aymeric BOURGAIN

Le 31 : Loto du TTGP, salle des fêtes

Novembre

- **Expo du CSCS** : «Géométries parisiennes», photos de Gilles BARTHEZ
- **Le 4** : Bourse aux jouets par le CSCS
- **Le 10** : Spectacle «Je délocalise» d'Albert Meslay, salle des fêtes à 20h30
- **Le 11** : Célébration de la Victoire
- **Le 14** : Don de sang, salle des fêtes de 17h00 à 19h30
- **Les 18 et 19** : Salon du Livre et des Arts, salle des fêtes

Décembre

- **Expo du CSCS** : «Peintures et aquarelles», ateliers peinture de Betty Meder, CSCS ALGP et AL de Sireuil
- **Le 3** : Repas des Aînés, salle des fêtes
- **Le 8** : Téléthon animations au gymnase Nelson Paillou
- **Le 13** : Spectacle «Gepetto» par les Marionnettes d'Angoulême, salle des fêtes, à 16h00 et animations de Noël sur le parvis de la mairie
- **Le 31** : Réveillon de la Saint Sylvestre par le GPHB, salle des fêtes



Janvier

- **Expo du CSCS** : «Monster Club», bandes dessinées de Fawzi et Masbou
- **Le 19** : Vœux du maire à la population

Février

- **Expo du CSCS** : «Papiers sculptés», de Patapapier et Cyrille Cornuault
- **Le 10** : Loto de l'APE du Treuil, salle des fêtes
- **Le 23** : Don de sang, salle des fêtes de 17h00 à 20h00

Mars

- **Expo du CSCS** : «Femmes du Vietnam», photos d'Edith Jousseume
- **Le 17** : Carnaval
- **Le 31** : Jeu de piste en famille par le CSCS

INFOS PRATIQUES

Distribution des sacs jaunes



La distribution des sacs jaunes aura lieu les 30 novembre, 1, 4, 5, 6 et 7 décembre sur la place de la mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile (facture de téléphone, d'électricité, l'avis d'imposition...). Vous pouvez consulter le calendrier de distribution dans toutes les communes du Grand Angoulême sur le site : www.pluspropremaville.fr
Benne disponible au Treuil.

Dépôt de plainte

Avant de vous rendre au commissariat ou à la gendarmerie, vous pouvez remplir une pré-plainte en ligne si vous êtes victime d'une atteinte aux biens (vol, escroquerie...)



Installation d'un Masseur-Kinésithérapeute

Bruno BERGUIER vous informe de l'ouverture de son cabinet de masso-kinésithérapie situé 9, rue Lamartine.
Tél. : 09 52 44 31 00 ou 07 67 02 79 99



dont l'auteur vous est inconnu. Vous obtiendrez alors un rendez-vous et les policiers ou gendarmes auront déjà les éléments de votre plainte à votre arrivée.
<https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

A VOTRE SERVICE

• Mairie

Hôtel de Ville – BP 20537
(arrêt de bus : ligne 7 «Mairie»)
Tél. : 05 45 68 72 40
Fax : 05 45 68 87 70

ville@gond-pontouvre.fr
www.gond-pontouvre.fr

• Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

• Directeur Général des Services : M. Olivier LUCAS

• Responsable des Services Techniques : M^{me} Charlotte POLLEUX-DOUVRY

• Cimetières : M^{me} Chantal LAPLUIE

• CCAS : M^{le} Allégra GOYON
Tél. : 05 45 68 87 69

• Cimetières

Horaires d'ouverture pour les deux cimetières : tous les jours de 8h à 17h45